



Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale Solidaire
Intercontinental Network for the Promotion of Social Solidarity Economy
Red Intercontinental de Promoción de la Economía Social Solidaria

Vision globale de l'économie sociale solidaire : convergences et différences entre les concepts, définitions et cadres de référence

Février 2015

Introduction

Ce texte s'inscrit dans un processus continu de discussion sur les concepts, définitions et cadres de référence de l'économie sociale et solidaire (ESS). Le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) est engagé dans cette réflexion depuis sa première rencontre internationale de 1997. La vision de l'ESS des acteurs du réseau a été constante, mais les concepts et définitions qui la sous-tendent évoluent continuellement. En 2012, le Conseil d'administration du RIPESS a décidé de faire de la vision globale l'un des principaux thèmes de la 5^e Rencontre internationale de l'ESS qui a eu lieu à Manille en octobre 2013. Une consultation mondiale auprès des membres du réseau a été réalisée par les réseaux continentaux, qui ont diffusé auprès de leurs membres une version antérieure de ce document et favorisé le dialogue à travers diverses réunions et échanges électroniques. Un forum sur le site web du RIPESS a aussi été mis sur pied pour recueillir des commentaires. Lors du forum de Manille, une centaine de personnes ont participé à un *World Café* animé et productif pour explorer ces concepts et partager différentes perspectives sur le sens de l'ESS. Ce texte s'appuie sur l'ensemble de ce processus, ainsi que sur la [Charte du RIPESS](#) adoptée en 2008, énonçant les valeurs, la mission et la vision du RIPESS.

L'ESS étant fortement enracinée dans les pratiques des communautés et groupes de base, il est inévitable que les approches diffèrent pour des raisons liées à la culture, l'histoire, la langue et aux acteurs impliqués à travers le monde. Cependant, ce qui à première vue peut sembler différent pourra parfois se dissiper avec plus de discussion. Ainsi, nous cherchons à identifier des éléments de convergence, mais aussi à respecter et honorer les différences qui subsistent.

Le RIPESS est un réseau de réseaux continentaux qui rassemble des réseaux d'économie sociale solidaire du monde entier. Les réseaux continentaux – Afrique (RAESS- Réseau africain de l'ESS), Amérique latine et Caraïbes (RIPESS-LAC), Amérique du Nord (RIPESS-NA), et Asie (ASEC- Conseil asiatique de l'économie solidaire) et Europe (RIPESS-EU) – rassemblent à leur tour des réseaux nationaux et sectoriels. Le RIPESS croit à l'importance d'une mondialisation de la solidarité afin de construire et de renforcer une économie qui place les gens et la planète au centre de son activité. Le RIPESS organise des rencontres internationales sur l'ESS tous les quatre ans et se présente comme un espace international d'apprentissage, de partage et de collaboration.

Ce texte propose un bref parcours à travers les fondements de la vision globale du RIPESS. Tout d'abord, l'ESS est située comme la voie d'un changement systémique et transformateur. Ensuite, le texte réaffirme les valeurs de l'ESS et explore différents éléments liés à la diversité des acteurs, des secteurs, pratiques et stratégies des mouvements constituant l'ESS, ainsi que des liens entre l'ESS et certains concepts-clé.

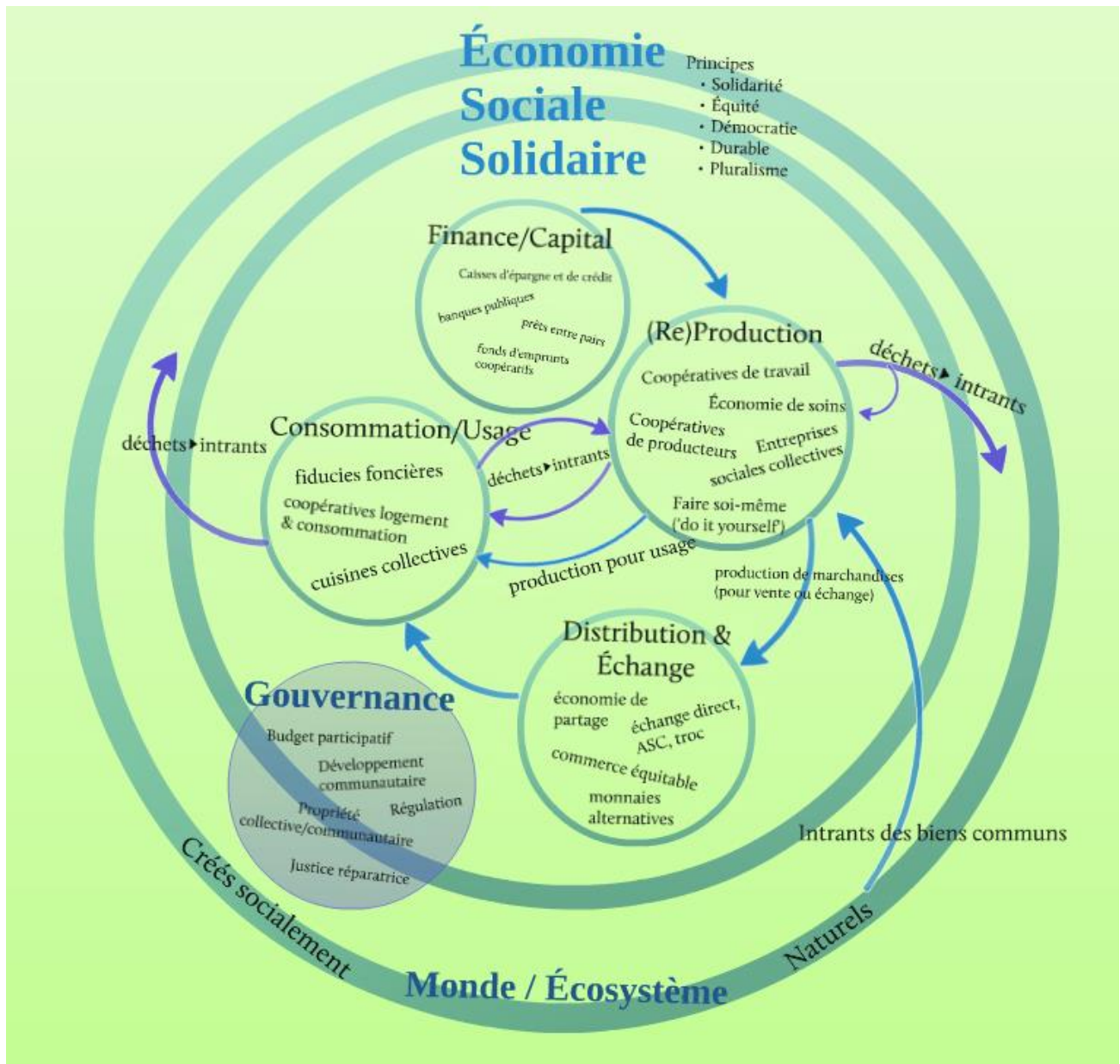
1) L'ESS, voie d'un changement systémique et transformateur

L'économie sociale et solidaire est une alternative au capitalisme et aux systèmes économiques autoritaires dominés par l'État. Dans l'ESS, les citoyen-ne-s jouent un rôle actif dans l'élaboration de toutes les dimensions de la vie humaine: économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. L'ESS est présente dans tous les secteurs de l'économie : de la production à la finance, en passant par la distribution, l'échange, la consommation et la gouvernance (voir la figure 1 ci-dessous). Elle vise à transformer le système économique et social, incluant les secteurs public, privé et le tiers secteur, que nous explorons en détail ci-dessous. L'ESS ne concerne pas seulement les pauvres : elle s'efforce de surmonter les inégalités, qui touchent toutes les classes de la société. L'ESS a la capacité de faire siennes les meilleures pratiques du système actuel (par exemple le souci d'efficacité, l'utilisation de technologies et l'accent mis sur les connaissances) et de les transformer pour les mettre au profit du bien-être des communautés, suivant les valeurs et objectifs du mouvement pour l'ESS.

Les mouvements qui constituent l'ESS doivent être prudents pour éviter d'être cooptés par des perspectives étrangères à l'ESS. L'ESS vise une transformation systémique allant au-delà d'un changement superficiel où demeureraient intactes les racines structurelles de l'oppression et les enjeux fondamentaux. Les exemples de ce type de cooptation sont divers, allant des pratiques corporatives de « greenwashing » à un renforcement de l'État-providence dans lequel seraient ignorées les structures sous-jacentes qui maintiennent ou intensifient les inégalités.

En tant qu'acteurs de l'ESS, nous devons éviter de nous idéaliser comme étant fondamentalement « bons ». Nous devons créer et recréer activement nos aspirations, et apprendre à mettre un frein à la reproduction du sexisme, du racisme, de l'homophobie, de la discrimination basée sur la classe sociale, etc.

Figure 1 : L'économie sociale solidaire



Source: U.S. Solidarity Economy Network / Centre for Popular Economics

Note: Cette image est tirée d'un Prezi développé par l'US SEN et le Centre for Popular Economics. Il comprend des exemples qui peuvent être plus familiers aux États-Unis qu'ailleurs. La gouvernance y a une position particulière en ce qu'elle façonne le système économique à la fois à un niveau macro (par exemple au niveau national ou international) et au niveau micro (entreprise ou collectivité).

2) Valeurs

L'économie sociale et solidaire est une approche éthique du développement économique, qui se fonde sur des valeurs et privilégie le bien-être des personnes et de la planète plutôt que les profits et une croissance aveugle. Nous réaffirmons les valeurs exprimées dans la Charte du RIPSS:

Humanisme

Nous plaçons l'être humain, sa culture et son plein développement au centre de nos efforts. Nous sommes engagés dans la construction et dans la promotion de projets qui renforcent les capacités pour le développement individuel et collectif et le bien-être des personnes. Pour cette raison, nous promouvons le respect sans restriction, le plein exercice et l'interrelation des droits civiques, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux reconnus par les différentes chartes et les instruments internationaux des droits humains.

Démocratie

Nous croyons que le monde, ses différentes sociétés, environnements de travail et de vie et organisations, doivent être construits de manière participative à partir du droit des personnes et des peuples à décider de leur propre développement. Nous comprenons la politique comme un espace de relations horizontales entre personnes et collectifs sociaux à la recherche de la satisfaction de leurs nécessités communes. Nous promouvons une démocratie participative, basée sur la participation citoyenne dans les prises de décisions politiques à tous les niveaux de la sphère étatique. Nous défendons aussi une démocratie économique, nourrie par la capacité des personnes à prendre des décisions sur les sujets qui les concernent dans leur condition de travailleurs, consommateurs, producteurs et reproducteurs ; ainsi que dans le caractère public des décisions relatives à ce que l'on produit, comment on le produit, pourquoi on le produit et comment sont redistribués et invertis les excédents.

Solidarité

Nous soulignons la solidarité comme un élément qui nous permet de nous reconnaître en relation avec les autres et de nous préoccuper de leur bien-être. Cela implique la mobilisation de moyens et l'établissement de relations avec d'autres collectifs et mouvements sociaux dans le but de former un grand réseau de personnes et organisations en visant à construire un monde plus juste, démocratique et égalitaire.

Inclusion

Nous sommes un réseau ouvert à l'ensemble des pratiques de solidarité dans l'économie, qui émergent de différentes réalités et de différents secteurs. Dans cette perspective nous cherchons à établir des dialogues basés sur le respect des différences idéologiques et la recherche de consensus.

Subsidiarité

Nous reconnaissons et valorisons les capacités et savoirs des personnes et des groupes pour résoudre leurs problèmes et décider en ce qui concerne leurs propres projets. Dans notre intervention, nous voulons affirmer le développement des bases en promouvant les organisations et les associations pour faire face aux problèmes communs et la disposition à faire toujours plus d'efforts.

Diversité

Nous promovons le respect de la diversité ethnique et culturelle et de l'identité sexuelle. Nous promovons aussi les différentes formes d'entreprises pour répondre de meilleure manière à la réalité existante. Nous encourageons la diversité des acteurs de l'économie sociale et solidaire, pour que tous les secteurs de la société soient représentés et puissent défendre leurs intérêts, particulièrement les femmes et les groupes sociaux marginalisés par le système actuel.

Créativité

Nous encourageons l'innovation et l'originalité des concepts et discours afin de favoriser la construction de pratiques et expériences créatives et critiques qui contribuent le mieux possible au changement social. Nous encourageons également l'adoption de technologies appropriées qui répondent aux spécificités des problèmes, avec les moyens disponibles dans les différentes cultures et contextes.

Développement durable

Nous affirmons notre volonté de promouvoir le développement durable en protégeant l'environnement et la biodiversité, et en favorisant une relation harmonieuse homme - nature et esprit - corps, où les ressources que nous offre la nature soient utilisées de façon rationnelle pour satisfaire les nécessités des personnes en respectant l'équilibre des écosystèmes. Par conséquent, nous remettons en cause l'actuel modèle néo libéral de croissance économique qui menace la vie sur la planète.

Égalité, équité et justice pour toutes et tous

Nous inscrivons notre action dans la lutte contre toute forme de discrimination et domination. Plus spécialement, la discrimination et l'oppression des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes âgées, des peuples natifs, des pauvres et des handicapés, doivent être éradiquées.

Respect et intégration des pays et des peuples

Nous nous opposons à tout type de domination économique, politique et culturelle du Nord sur les pays du Sud. Nous impulsions la proposition alternative d'une intégration basée sur la coopération et la complémentarité entre pays du Nord et du Sud, en aspirant à une globalisation de la solidarité.

Une économie plurielle et solidaire

Face à un modèle économique néolibéral qui exclue les personnes et les peuples et réduit les motivations de l'activité économique à la recherche du profit et de l'intérêt particulier et qui postule que l'économie de marché dérégulée est la seule créatrice de richesses et d'emplois, nous soutenons la vigueur et l'action en faveur d'une économie plurielle. Nous proposons et nous travaillons en faveur d'une économie qui combine et équilibre des logiques d'accumulation, de redistribution et de réciprocité, exprimées sur un marché régulé démocratiquement, la redistribution équitable des ressources par un État participant et l'affirmation de pratiques de mutualité dans le cadre d'une société et d'une culture solidaires.

3) Acteurs, secteurs, pratiques de l'ESS

Autogestion et propriété collective

L'autogestion et la propriété collective au sein des milieux de travail et des communautés sont au cœur de l'économie solidaire. Différents termes sont utilisés à travers le monde pour se référer à des modes de propriété et des structures de gestion collectives. Dans certaines régions d'Afrique, par exemple, le terme de « coopératives » est évité en raison de connotations historiques négatives. Le terme de « gestion collégiale » pourra y être privilégié.

- Des expressions diverses de l'autogestion et de la propriété collective existent, y compris: les coopératives (de travail, de production, de consommation, de crédit, de logement, etc.); les entreprises sociales collectives ; la gouvernance participative des biens communs (ex. gestion communautaire de l'eau, de la pêche ou des forêts).
- La reconnaissance juridique de ces pratiques de coopération, de collaboration et de participation n'est pas nécessaire à leur inclusion comme faisant partie de l'ESS.
- La propriété par les travailleurs est une approche pour parvenir à la démocratie en milieu de travail. La discussion sur d'autres approches collectives devrait être approfondie au sein du mouvement de l'ESS.

Travail et échanges non monétaires

Le travail et échanges non monétaires sont des éléments importants de l'ESS. Le travail, qu'il soit rémunéré ou non, devrait être valorisé et honoré, car il crée des biens et services importants et fournit aux personnes satisfaction, bonheur et reconnaissance sociale.

- L'ESS devrait approfondir la réflexion et proposer des façons de mesurer et de valoriser le travail non monétaire, afin de lui donner de la visibilité en tant que composante essentielle de l'économie.
- Par exemple, alors que la pauvreté et d'autres formes de pressions forcent les gens à migrer, des tâches telles que le soin des enfants, traditionnellement fournies par des parents plus âgés, doivent à présent être rémunérées. Cela tend à miner la reconnaissance du rôle social des personnes âgées dans la communauté.

Mouvements sociaux

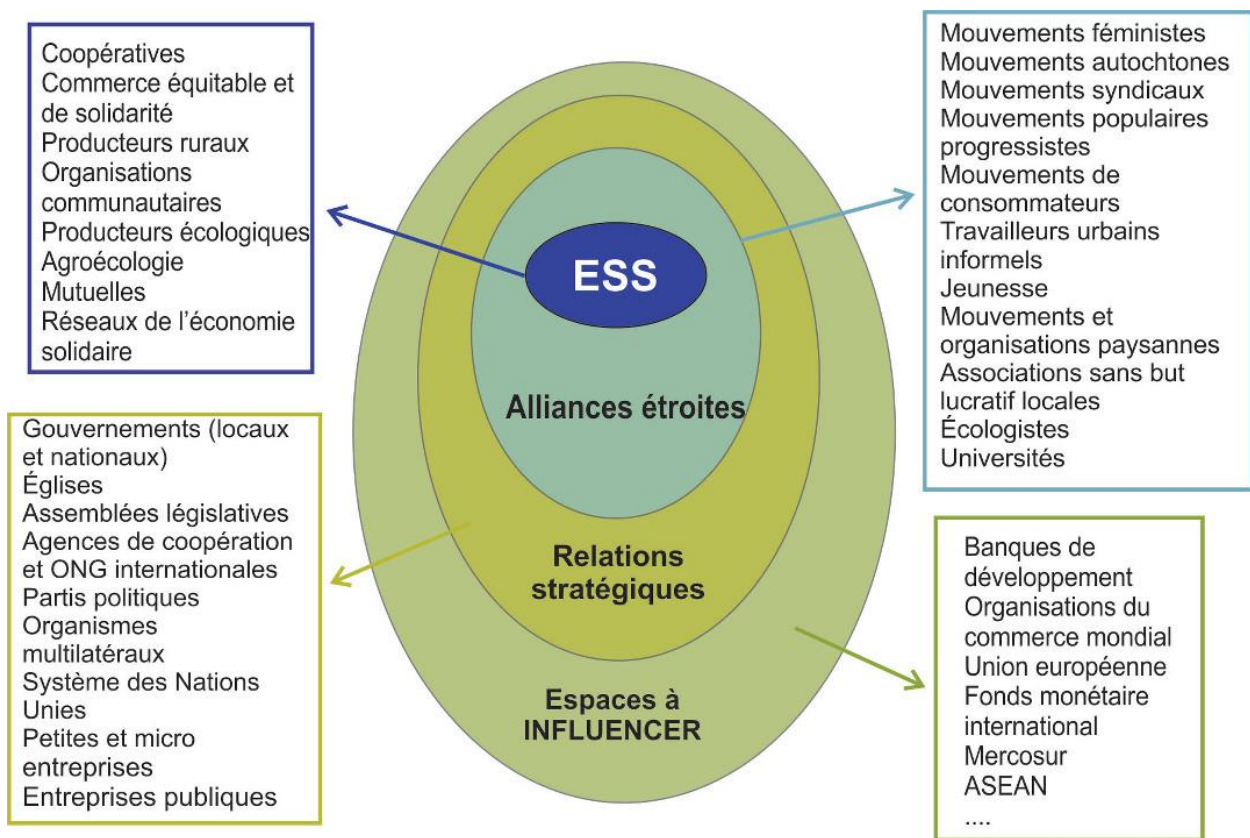
L'économie solidaire met l'accent sur l'autonomisation des femmes et d'autres groupes marginalisés, ainsi que sur l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.

Suivant cet engagement, nous reconnaissons l'importance d'établir des liens avec les mouvements sociaux qui luttent pour la justice sociale et économique tels que les mouvements féministes, syndicaux, écologistes, autochtones, paysans ainsi que les mouvements en faveur de la réforme agraire, des droits des personnes pauvres et des sans-abri.

La déclaration et la figure 2 ci-dessous, développées par RIPESS-LAC (Amérique latine et Caraïbes) au sujet des relations entre l'ESS et les mouvements sociaux, illustrent la vision du RIPESS au sujet des liens entre l'ESS, les mouvements sociaux et les acteurs institutionnels.

- La relation entre les mouvements de l'ESS et les autres mouvements sociaux ne peut être conçue comme une « plate-forme unique », mais doit se fonder sur des alliances flexibles en fonction d'enjeux spécifiques et de perspectives communes.
- L'ESS doit développer des alliances avec des mouvements qui partagent les objectifs et valeurs de l'ESS.
- L'ESS peut tisser des alliances ponctuelles avec d'autres acteurs sur des enjeux spécifiques, mais doit préserver ce faisant une identité et une stratégie claires afin de pouvoir établir ces liens sans qu'il y ait cooptation.
- L'ESS devrait être en mesure d'influencer à travers le plaidoyer les partis politiques et les gouvernements nationaux sans perdre son identité.

Figure 2: ESS, mouvements sociaux et acteurs institutionnels



Source : RIPESS-LAC (RIPESS Amérique latine et Caraïbes)

Note : les catégories représentées dans la figure ci-dessus ne doivent pas être comprises comme une classification rigide. Dans de nombreux cas, des groupes et secteurs pourraient être définis autant comme faisant partie de l'ESS que des alliances étroites. Adhérer et partager la vision et les valeurs de l'ESS et respecter les pratiques démocratiques dont elle fait la promotion est ici la clé pour déterminer le positionnement d'un groupe.

Bases fertiles pour la construction d'alliances

De nombreux mouvements ont le potentiel de se développer comme des alliés de l'ESS. Certaines de ces bases fertiles sont partiellement alignées avec l'économie solidaire, sans pour autant en faire partie – par exemple les secteurs informel/populaire. D'autres approches telles que le commerce vert, biologique ou équitable, s'identifient à un élément spécifique compatible avec les valeurs de l'économie sociale solidaire, mais pourraient être en conflit avec d'autres valeurs de l'ESS, parfois de manière structurelle et significative. Néanmoins, un grand potentiel existe pour la construction d'alliances et de collaborations se renforçant mutuellement.

- **Économie populaire et économie informelle** : Le secteur populaire ou informel a une importance centrale, alors que de nombreuses personnes, en particulier dans les pays du Sud, en dépendent pour leurs moyens de subsistance. Par exemple, les trois quarts de la population du Mali sont actifs dans l'économie informelle. L'économie populaire se compose des activités économiques qui ne sont pas couvertes par des arrangements formels de fiscalité, de protection sociale, de réglementation sur le salaire minimum, d'allocations de chômage ou d'enregistrement légal. Beaucoup de travailleurs indépendants, de micro-entreprises, de commerçants et de pratiques d'entraide font partie de l'économie populaire. L'économie populaire et l'économie solidaire ne sont pas identiques, mais elles sont alignées à bien des égards. De fait, les acteurs trouvent souvent des façons collectives de subvenir à des besoins sociaux et économiques, comme en témoignent par exemple les cercles de prêt, les cuisines communautaires (*comedores populares*) et autres pratiques d'aide et d'assurance mutuelle.
- **Commerce biologique, vert et équitable** : Diverses tendances et mouvements peuvent refléter certaines des valeurs de l'économie solidaire sans pour autant en faire partie. Par exemple, bien que Wal-Mart ait sa propre marque de café certifié Rainforest Alliance, la transnationale est aussi connue pour ses nombreuses pratiques antisyndicales et pour l'emploi de son énorme part de marché pour faire baisser les prix et les salaires. À l'inverse, plusieurs praticiens de ces secteurs se révèlent de précieux alliés, et d'autres font partie intégrante de l'ESS.
- **Pratiques des consommateurs** : Les pratiques de l'ESS qui se fondent sur les valeurs des consommateurs sont un outil important pour transformer les systèmes de production. Parmi elles figurent des formes de consommation collective telles que des coopératives de consommateurs, des groupes d'achat solidaire, des cuisines collectives et des pratiques issues de l'économie du partage, de la consommation éthique et de la simplicité volontaire.

Le caractère démocratique et collectif de la propriété et de la gestion étant une valeur fondamentale de l'ESS, la question de l'inclusion dans l'ESS des travailleurs indépendants alignés avec les principes de l'ESS soulève différentes interrogations. Les participants de l'atelier de Manille ont convenu que les collectifs de travailleurs indépendants tels que le syndicat des [Freelancers](#) aux États-Unis et [Homenet](#), un réseau d'Asie du Sud-Est regroupant des travailleurs et travailleuses à domicile, sont clairement inclus dans l'ESS, mais que la réflexion générale sur la relation entre l'ESS et les travailleurs autonomes doit être approfondie.

4) Stratégies

Il fut question de l'importance des stratégies micro et macro, dans une optique de complémentarité.

- **Construire l'ESS à partir des pratiques sur le terrain** : Il s'agit du cœur de l'économie sociale et solidaire. La recherche, les politiques publiques, les actions de plaidoyer et de communications de l'ESS se fondent sur ces pratiques et les appuient. Les pratiques concrètes s'appuient souvent sur des concepts tels que le développement autonome et l'auto-assistance, plutôt que sur une cession des responsabilités aux gouvernements locaux ou nationaux. Réaliser les choses à l'échelon le plus local possible, en cohérence avec une approche de subsidiarité, est fondamental dans l'ESS.
- **Renforcer les réseaux de l'ESS** : La construction et la consolidation des réseaux locaux, nationaux, continentaux et internationaux de l'ESS sont essentielles pour soutenir les pratiques sur le terrain en utilisant les outils de recherche, l'élaboration de politiques publiques et le plaidoyer. Nous avons besoin d'un leadership actif pour le réseautage des initiatives de différents territoires autour des valeurs de l'ESS.
- **Recherche** : Nous devons être en mesure de faire reconnaître le potentiel de l'ESS à travers des données quantitatives et qualitatives. Un large éventail de recherche est nécessaire, que ce soit en matière de recherche universitaire, communautaire, de recherche-action, de collecte de données et de systématisation des expériences.
- **Politiques publiques aux niveaux local, régional, national et international** : Nous cherchons à créer des politiques qui rendent possible l'ESS et créent des conditions favorables à son déploiement, et non des politiques qui la dirigent.
- **Plaidoyer** : Cet axe comprend le travail d'organisation et de promotion nécessaires à l'adoption de politiques publiques, statuts juridiques et autres types de soutien à l'ESS.
- **Accès aux marchés** : Le mouvement de l'ESS doit développer des stratégies pour améliorer l'accès des entreprises de l'ESS aux marchés locaux, nationaux et, lorsque les acteurs le jugent approprié, internationaux.
- **Accroître la visibilité** : Le cadre de l'ESS demeurant relativement peu connu, nous devons œuvrer à la sensibilisation et l'engagement avec l'ESS. Les efforts pour hausser la visibilité de l'ESS doivent cibler notamment les alliés potentiels, le grand public, ainsi que des praticiens qui font partie de l'ESS sans nécessairement s'identifier comme tels. Deux stratégies centrales pour accroître la visibilité de l'ESS ont été discutées:
 - **Éducation** : l'éducation sur l'ESS et ses diverses composantes peut prendre plusieurs formes, y compris des ateliers, forums, formations, cours et séminaires. L'éducation à l'ESS au niveau communautaire est souvent la première étape d'un processus de mobilisation, d'organisation et de développement économique basé sur l'ESS. L'éducation populaire occupe une place fondamentale pour l'ESS compte tenu des valeurs de transformation, de démocratie et d'égalité partagées par ces deux approches.
 - **Communications** : les articles, livres, vidéos et apparitions dans les médias traditionnels et sociaux sont autant de moyens privilégiés pour accroître la sensibilisation à l'ESS. [Socioeco](#), par exemple, est une bibliothèque des ressources sur l'ESS que nous continuons d'appuyer et de construire.

5) Exploration et discussion de concepts-clés

Le RIPESS s'inspire des concepts et approches suivants et reconnaît leur importance, tout en reconnaissant que la réflexion et la discussion sur ces concepts sont à poursuivre.

Économie sociale vs. Économie solidaire

L'**économie sociale** (figure 3) est communément comprise comme un « troisième secteur » de l'économie, qui vient se juxtaposer au « premier secteur » (privé, axé sur le profit) et au « deuxième secteur » (public, économie planifiée). Le troisième secteur comprend les coopératives, mutuelles, associations et fondations (CMAF). Ces entités sont gérées de manière collective et orientées autour d'objectifs sociaux primant sur les profits et le rendement aux actionnaires. La principale préoccupation des CMAF n'est pas de maximiser les profits, mais plutôt d'atteindre des objectifs sociaux (ce qui n'exclut pas de faire un profit, dans la mesure où le profit est nécessaire pour assurer un réinvestissement). Certains considèrent l'économie sociale, avec les secteurs public et privé, comme la troisième composante du capitalisme. Ainsi, les partisans de l'économie sociale revendiquent que l'on accorde à celle-ci la même légitimité qu'aux secteurs public et privé, avec un niveau de soutien correspondant en termes de ressources et de politiques publiques. D'autres, issus de courants plus radicaux du spectre, considèrent l'économie sociale comme un tremplin vers une transformation plus fondamentale du système économique.

L'**économie solidaire** (figure 4) vise à modifier l'ensemble du système économique et social et met de l'avant un modèle de développement distinct, fondé sur les principes de l'économie solidaire. On vise dans ce cadre à transformer le système économique capitaliste néolibéral, qui fait primer la maximisation du profit privé et une croissance aveugle, pour instaurer et consolider un modèle de développement centré sur les personnes et la planète. En tant que modèle économique alternatif, l'économie solidaire inclut les secteurs privé, public et le tiers secteur.

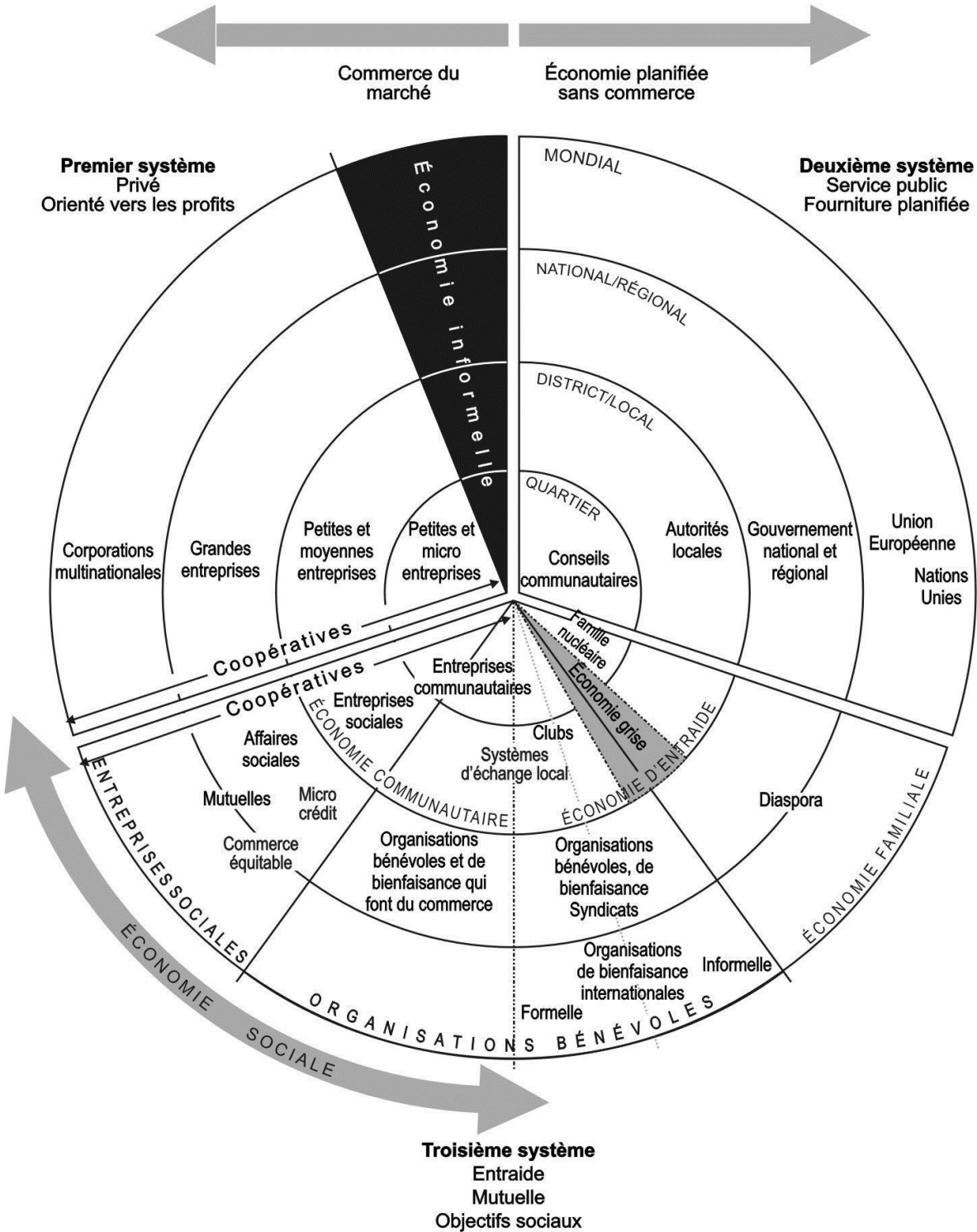
L'économie solidaire cherche à réorienter et à canaliser l'État, les politiques publiques, le commerce, la production, la distribution, la consommation, l'investissement, l'argent et la finance, ainsi que les structures de propriété, afin de les mettre au service du bien-être des personnes et de l'environnement. Ce qui distingue le mouvement de l'économie solidaire de nombreux autres mouvements pour le changement social et mouvements révolutionnaires du passé, c'est son approche pluraliste – évitant les schémas et croyances rigides et l'idée d'une voie unique. L'économie solidaire s'appuie sur des valeurs et des pratiques concrètes, dont plusieurs sont assez anciennes. L'économie solidaire, plutôt que de chercher à créer l'utopie à partir de la seule théorie, met en lumière qu'une utopie concrète, une utopie en action, existe déjà. Celle-ci est enracinée dans les pratiques de la démocratie participative et fait la promotion d'une nouvelle vision de l'économie, qui valorise les liens sociaux plutôt que les marchandises.

Ainsi l'économie solidaire met de l'avant, de manière explicite, un programme postcapitaliste systémique et transformateur. L'économie sociale, pour sa part, se réfère à un secteur de l'économie qui peut faire partie ou non, dépendamment du courant dont il est question, d'un programme de transformation postcapitaliste.

Le RIPESS utilise le terme d'**économie sociale et solidaire** pour référer à la fois à l'économie solidaire et aux tendances les plus radicales de l'économie sociale. Définir le cadre de l'économie sociale solidaire est un processus s'échelonnant sur plusieurs années. Par exemple, la définition de l'économie solidaire employée au Brésil a été construite par les praticiens et militants de l'ESS au fil de plusieurs années de forums, rencontres et consultations.

Figure 3 – L'économie sociale

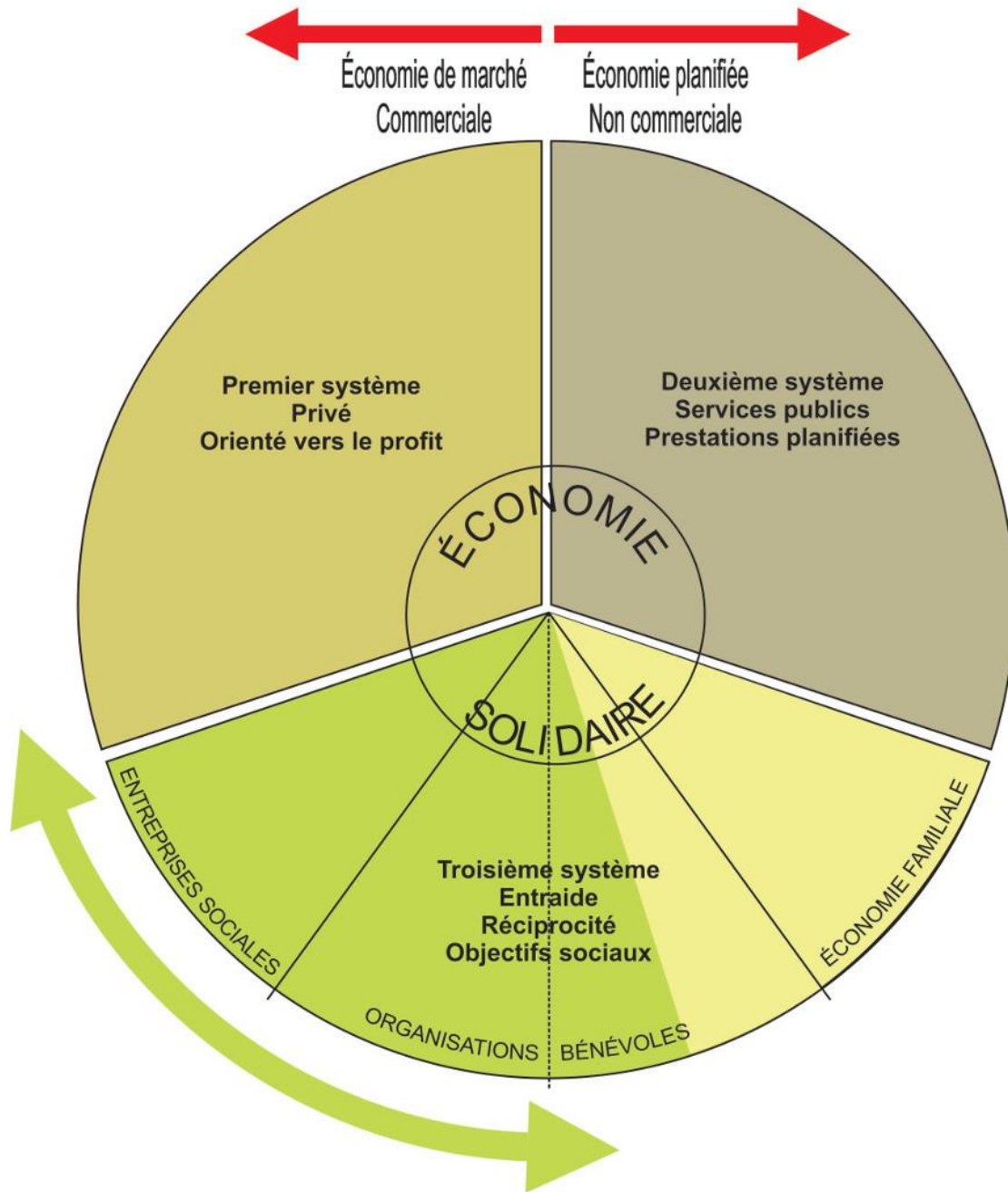
Trois systèmes de l'économie



Source: *The Resilience Imperative: Cooperative Transitions to a Steady-state Economy* (New Society, 2012); Mike Lewis (2007). *Constructing a Sustainable Future*, Centre for Community Enterprise (www.cedworks.com) & BC-Alberta Research Alliance on the Social Economy (www.socialeconomy-bcalberta.ca). Originellement publié dans John Pearce. 2003. *Social Enterprise in Anytown*, Calouste Gulbenkian Foundation www.centralbooks.co.uk

Figure 4: L'économie solidaire

L'économie solidaire - un mouvement émergent



Source: Traduction d'un schéma issu de *The Resilience Imperative: Cooperative Transitions to a Steady-state Economy* (New Society, 2012). Publié à l'origine dans Mike Lewis (2007), *Constructing a Sustainable Future*, Centre for Community Enterprise (www.cedworks.com) & BC-Alberta Research Alliance on the Social Economy (www.socialeconomy-bcalberta.ca). Ce graphique est une adaptation du précédent.

Les contextes régionaux de l'économie sociale solidaire

Le RIPESS comprend que la diversité des réalités politiques, culturelles et historiques des différents pays et continents implique de faire appel à une approche flexible en ce qui concerne la terminologie, les stratégies à préconiser et les points d'entrée de l'ESS.

- **Afrique:** en Afrique francophone, où le RIPESS a la plus forte présence, l'expression qui est employée est celle *d'économie sociale et solidaire*. Au Mali, par exemple, la Politique Nationale de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (PNESS) adoptée en octobre 2014 utilise la terminologie de l'ESS.
- **Amérique latine et Caraïbes :** RIPESS-LAC emploie le cadre de *l'économie solidaire*. Malgré certaines différences dans les définitions employées, il existe un large accord quant au caractère systémique et transformateur de l'économie solidaire, et sur le fait qu'elle se fonde sur un noyau de principes éthiques.
- **Amérique du Nord:** le Québec s'appuie sur le concept de *l'économie sociale* et cherche à créer un mouvement pour la transformation axé sur les pratiques du terrain et ancré au niveau local et territorial. Dans le reste du Canada, l'accent est mis sur le cadre territorial du développement économique local. Aux États-Unis, les mouvements ont pu débiter avec un terrain relativement vierge, et le Réseau des États-Unis pour l'économie solidaire (*U.S. Solidarity Economy Network*) a choisi de travailler dans le cadre de *l'économie solidaire* afin de se positionner sans ambiguïté comme un mouvement de transformation.
- **Asie:** le Conseil asiatique pour l'économie solidaire (*Asian Solidarity Economy Council – ASEC*) prend comme point de départ *l'entreprise sociale*, ainsi que la nécessité de renforcer des *chaînes d'approvisionnement d'économie solidaire*.
- **Europe:** *l'économie sociale* et le coopérativisme en général sont assez fortement ancrés en Europe, où leur développement a précédé l'apparition du cadre de l'économie solidaire. En général, on constate une hausse de l'attention portée à l'économie sociale au niveau des institutions de l'Union européenne et une hausse de l'appui au niveau local, où les initiatives spontanées d'économie solidaire se multiplient et sont de plus en plus reconnues.

Entreprise sociale

Une comparaison des définitions de *l'entreprise sociale* utilisées par des associations d'entreprises sociales au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Europe et au Canada montre qu'elles partagent les caractéristiques suivantes: 1) l'entreprise sert une finalité sociale telle que la lutte contre la pauvreté ou l'exclusion sociale; 2) elle génère des revenus principalement tirés de la vente de biens et de services plutôt que de dépendre de subventions; et 3) les bénéficiaires sont réinvestis dans la mission sociale au lieu de maximiser les rendements des actionnaires.

Les définitions diffèrent cependant en termes de propriété et de contrôle. Dans le modèle d'entreprise sociale axé sur les *actionnaires*, c'est la propriété qui détermine le contrôle, c'est-à-dire que les décisions seront assumées par l'individu ou le groupe d'investisseurs ayant acheté des actions dans l'entreprise. Dans ce cas, le contrôle est accordé au capital, en fonction du montant investi dans l'entreprise. Le modèle axé sur les *parties prenantes* attribue pour sa part le contrôle à des personnes et groupes ayant un intérêt – non seulement monétaire – dans l'entreprise et étant concernés par ses activités. Le collectif représentant les parties prenantes peut inclure par exemple les travailleurs, la communauté, les bénéficiaires, ou une organisation à but non lucratif.

Alors que les associations du Royaume-Uni et des États-Unis utilisent ces deux types de définition d'une entreprise sociale, les associations européennes et canadiennes limitent leur définition à la forme axée sur les parties prenantes.

	Objectif social	Active dans la vente de biens et services	Profits réinvestis dans la mission sociale	Propriété/contrôle par les parties prenantes
Social Enterprise (Royaume-Uni)	Oui	Oui	Oui	Mixte
Social Enterprise Alliance (États-Unis)	Oui	Oui	Oui	Mixte
EMES (Europe)	Oui	Oui	Oui	Parties prenantes
Enterprising non-profits (Canada)	Oui	Oui	Oui	Gérées par des associations sans but lucratif

L'*autogestion* et la *propriété collective* au sein des lieux de travail et des communautés étant d'importance capitale pour l'ESS (voir section 3, page 6), il y a alignement avec les entreprises sociales utilisant le critère des parties prenantes pour déterminer la propriété et le contrôle. Comme dans notre discussion sur l'économie populaire (section 3, page 8), il pourrait y avoir dans ce cas également un terrain fertile pour des alliances avec les entreprises sociales utilisant plutôt l'approche actionnariale.

Nous reconnaissons par ailleurs qu'il y aura généralement un potentiel d'alliances plus serrées avec des entreprises sociales de petite échelle et gérées localement. Nous reconnaissons également le risque que les entreprises sociales soient instrumentalisées pour saper les programmes de protection sociale. En Europe notamment, les infrastructures de protection sociale sont en cours de démantèlement et de privatisation dans plusieurs pays. Dans certains cas, la prestation de services sociaux par les entreprises sociales sera une extension de l'État-providence; dans d'autres, les entreprises sociales sont utilisées d'une manière qui permet à l'Etat de se délester de ses responsabilités.

Buen vivir et droits de la Terre-Mère

L'ESS adopte la notion des droits de la Terre-Mère comprise dans le paradigme du *buen vivir* (« bien-vivre ») qui se fonde sur différentes visions autochtones mettant de l'avant une relation de respect et d'harmonie entre les êtres humains et la Terre-Mère plutôt que le maintien d'une relation uniquement utilitaire avec celle-ci. Il doit être clair que le *buen vivir* n'est pas un « modèle » et ne peut être généralisé. Ses expressions changeront d'une communauté, d'une culture et d'une nation à l'autre. Néanmoins, ses différentes expressions sont liées de près à des éléments fondamentaux pour l'ESS (à la fois matériels et immatériels, mesurables et non mesurables), tels que les liens communautaires, la culture, l'accès à la terre, l'accès aux moyens de production et à l'infrastructure, de hauts niveaux de participation et l'implication effective des communautés dans les décisions quant à leur avenir, la souveraineté alimentaire, la paix, l'égalité des sexes, la biodiversité, un environnement sain, etc.

Croissance et décroissance

L'ESS questionne l'hypothèse selon laquelle la croissance économique serait toujours positive. Selon la vision du RIPESS, cela dépend à la fois de la source et des objectifs de la croissance.

Pour l'ESS, le concept de *développement* est plus utile que celui de *croissance* – par exemple, si les êtres humains cessent à l'âge adulte de croître, ils ne cessent jamais de se développer.

L'ESS devrait faire la promotion d'indicateurs qui mettent l'emphase sur le développement et le bien-vivre plutôt que sur la croissance. L'ESS a besoin d'indicateurs à même de mettre en lumière la valeur des ressources non seulement physiques (terre, eau, etc.), mais également celle d'actifs non tangibles comme le bonheur et le bien-être psychologique, social et au travail, ainsi que les connaissances autochtones ou le travail non rémunéré.

Le développement doit s'effectuer en priorisant l'environnement et la redistribution du pouvoir et de la richesse entre les riches et les pauvres. L'ESS cherche à créer un développement économique qui soit intrinsèquement équitable – et non un modèle dans lequel les inégalités générées par le développement économique seront ensuite atténuées par la redistribution.

Le développement rural est d'une importance particulière pour le bien-être des communautés, en plus d'être essentiel pour réduire la migration forcée. Par exemple, l'Etat devrait protéger les d'initiatives de l'ESS telles que la gestion des forêts communautaires au Népal et en Inde de la domination des grandes entreprises.

Dans leur souci d'une approche et de pratiques qui vont au-delà du paradigme dominant de la croissance, l'ESS et le mouvement pour la décroissance présentent des bases fécondes de convergence. Le mouvement pour l'ESS doit toutefois approfondir la réflexion sur le concept de décroissance afin d'en développer une compréhension commune plus claire.

Biens communs

Les biens communs sont des ressources naturelles ou créées socialement, qui sont gérées de manière collective dans l'intérêt d'une communauté ou de la planète. Le patrimoine *naturel* comprend par exemple l'air pur et l'eau, bien que ceux-ci soient de plus en plus privatisés ou utilisés à des fins privées.

Le patrimoine *créé socialement* inclut notamment la langue, les contes populaires ou Wikipédia. Ainsi, les biens communs ne réfèrent pas uniquement à la protection de l'environnement, mais aussi aux ressources sociales qui soutiennent les droits fondamentaux à la santé, à l'éducation, à l'équité et à la diversité.

Les biens communs ne devraient jamais être privatisés. Leur gestion et protection doivent être assurées par l'État et/ou par la communauté. Une opinion minoritaire à l'atelier de Manille sur la vision globale a fait valoir que si l'État et la communauté n'ont pas les ressources pour protéger et gérer les biens communs, le secteur privé pourrait intervenir. Ceci pourrait se faire sous le strict contrôle et avec la participation de la communauté, y compris en ce qui a trait à la distribution des gains économiques résultant de leur utilisation.

Responsabilité sociale des entreprises

Les niveaux de confort avec des concepts tels que l'*entreprise sociale* et la *responsabilité sociale des entreprises* varient. Ceci se complique du fait que des pays distincts auront souvent des définitions différentes de ces termes.

Les pratiques et discours axés sur la *responsabilité sociale des entreprises* (RSE) visent à intégrer une approche éthique dans les agissements des entreprises et, en théorie, peuvent être compatibles avec les valeurs de l'ESS. Dans la pratique toutefois, bien que plusieurs exemples de RSE soient louables, il existe un danger très réel que la RSE soit utilisée comme

un outil de relations publiques. Des sociétés comme Coca-Cola et Shell Oil peuvent se présenter comme des modèles de développement durable, de développement économique local et d'autonomisation des communautés tout en portant atteinte aux droits des travailleurs, à l'environnement, aux communautés locales, aux petites entreprises et aux agriculteurs familiaux. Un autre risque peut se poser lorsque les acteurs tels que les gouvernements et les entreprises privilégient le cadre volontaire de la RSE au détriment de la mise en œuvre d'une approche de droits humains basée sur des obligations juridiques. Les acteurs de l'ESS devraient tirer parti des possibilités de partenariats fructueux en matière de RSE lorsque ces derniers sont réalisés dans des conditions d'égalité, mais devraient être prudents pour éviter toute cooptation.

Rôle de l'État et des ONG

L'ESS reconnaît la pertinence des programmes de développement communautaire menés par l'Etat ou par des ONG, à condition qu'ils soient effectivement participatifs. Des mécanismes devraient être mis en place afin que les communautés et organisations de la société civile puissent participer activement aux processus de décision, suivant une approche de co-construction des politiques et programmes publics. Les initiatives de budget participatif en sont un exemple.

Les initiatives de l'ESS, indépendamment de leur statut juridique, doivent jouir d'une pleine autonomie et reconnaissance. Les programmes des gouvernements ou d'ONG doivent viser à soutenir ces initiatives de sorte qu'elles soient habilitées à développer leurs propres priorités, sans influences extérieures.

Conclusion

Nous reconnaissons que la vision de l'ESS continuera d'évoluer et de se développer alors que nous avançons dans la construction d'un modèle alternatif de développement. Nous soulignons également qu'il est essentiel que nos membres, d'autres mouvements sociaux, des chercheur-e-s et des universitaires prennent part à cet effort pour construire un monde meilleur pour l'humanité, dans le respect de la Terre-Mère, pour le présent et pour l'avenir.